



**Réunion supplémentaire en personne  
Les 20 et 21 février 2016**

**Membres présentes :** Rina Arseneault, Stéphanie Beaulieu, Lyne Chantal Boudreau, Joanne Britton, Jody Dallaire (coprésidente), Line Doiron, Jewell Mitchell, Sylvie Morin, Jennifer Richard (coprésidente), Noëlla Richard, Wendy Robbins, Paulette Sonier-Rioux, Phylomène Zangio

**Membre absente :** Kim Nash McKinley

**Membres d'office présentes :** Jocelyne Mills, Beth Lyons (secrétaire de séance)

**Personnel présent :** Chantal Teixeira (secrétaire de séance)

**Prochaine réunion :** réunion en personne les 14 et 15 mai 2016, à Fredericton (dates provisoires)

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Mot de bienvenue\***
- 2. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de celui-ci\***
- 3. Rubriques groupées\***
- 4. Questions à examiner/trancher\***
  - Protocole de relations/loi\*
  - Plan stratégique de deux ans\*
  - L'excédent budgétaire prévu 2015-2016\*
  - Passation de marchés pour la recherche et le financement de projets et d'activités externes\*
  - Budget de 2016-2017\*
  - Mandat du Comité chargé des questions féminines
  - Outils et approches concernant les travaux du Forum
  - Délégation
  - Analyse des enjeux
    - Les engagements énoncés dans la plateforme des gouvernements
    - Inclusion de la communauté LGBTQA
    - Le commerce du sexe, la réduction des méfaits et le système de justice
- 5. Autre**
- 6. Clôture\***

\* Indique des points ayant été traités à huis clos (c'est-à-dire en l'absence de J. Mills).

**RÉUNION**

- 1. Mot de bienvenue**
  - o Les coprésidentes souhaitent la bienvenue aux membres et font un premier tour de table.
- 2. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de celui-ci**
  - o Les membres s'entendent pour ajouter les réductions dans le financement du programme d'études féministes et sur le genre de l'Université de Mount Allison sous la rubrique Autre.
- 3. Rubriques groupées**



- Adoption des directives relatives aux dépenses comme point de consentement.

#### 4. Questions à examiner/trancher

- Protocole de relations/loi
  - Le document présentant les mises à jour proposées à la *Loi créant le Conseil consultatif sur la condition de la femme* est adopté par consensus (avec modifications indiquées) pour être proposé comme recommandation par le Forum au ministre responsable de l'Égalité des femmes. MESURE À PRENDRE : B. Lyons mettra à jour et redistribuera le document. B. Lyons s'assurera que la loi prévoit la fourniture continue de services en nature par le gouvernement provincial au Forum.
  - Les membres s'entendent sur la publication par le Forum d'une mise à jour publique le 8 mars; la mise à jour servira de guide pour les membres au sujet de la façon d'aborder les questions à propos du Forum. MESURE À PRENDRE : B. Lyons rédigera une mise à jour et la distribuera aux membres aux fins de rétroaction.
- Plan stratégique de deux ans
  - Les membres s'entendent pour adopter l'ébauche des orientations stratégiques pour cinq ans avec les modifications indiquées et les révisions à venir. MESURE À PRENDRE : B. Lyons fera une mise à jour du document et le redistribuera.
- L'excédent budgétaire prévu 2015-2016
  - Les membres s'entendent pour entreprendre deux projets de contrats (l'un sur la gouvernance et l'autre sur les enjeux) et acheter du matériel supplémentaire (c.-à-d. dépenser au-delà du montant prévu pour les fournitures et le matériel de bureau) au cours du présent exercice financier. MESURE À PRENDRE : B. Lyons lancera le processus contractuel et d'achat. B. Lyons verra à communiquer au comité des finances les rapports issus d'audits, du ministère des Finances ou des comptes publics.
  - L. Doiron remplacera J. Mitchell au comité des finances.
- Passation de marchés pour la recherche et le financement de projets et d'activités externes
  - Les membres s'entendent pour ne pas accepter de soumissions de la part d'organisations tant qu'il n'y aura pas de politique en place (cette politique pourrait établir qu'aucun financement de ce genre n'est déboursé).
- Budget de 2016-2017
  - Les membres s'entendent pour adopter le budget avec modifications. MESURE À PRENDRE : B. Lyons mettra à jour et redistribuera le document. B. Lyons confirmera auprès du ministère des Finances que les cotisations de l'employeur au régime de pension des employés du GNB et au Régime de pensions du Canada ne seront pas prélevées à partir du budget du Forum.
- Mandat du Comité chargé des questions féminines
  - Les membres s'entendent pour créer un comité consultatif sur les enjeux qui serait composé de L. Boudreau, J. Britton, J. Dallaire et N. Richard. MESURE À PRENDRE : Le



## Voices of New Brunswick Women Consensus - Building Forum Forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick

comité élaborera de façon plus approfondie le mandat; B. Lyons mettra à jour et redistribuera le document.

- Les membres s'entendent pour charger la directrice générale et les coprésidentes de faire des commentaires médiatiques, des rapports et de rédiger des articles d'opinion, etc., sur des questions déjà traitées; sur des questions émergentes dont l'analyse est simple ou pouvant être abordées par la voie d'une déclaration générale sur l'inégalité continue des femmes; d'échanger au moyen d'articles pertinents, de pétitions, etc., sur les médias sociaux, sans les appuyer explicitement. La directrice générale et les coprésidentes peuvent solliciter la contribution du comité ou celle d'experts externes sur de tels sujets.
- Les membres conviennent que le comité doit examiner les questions qui créent des divisions au sein du mouvement des femmes ou qui impliquent des changements aux institutions et présenter une recommandation aux membres avant de prendre position.
- MESURE À PRENDRE : Le comité rédigera une politique complète portant sur les deux points qui précèdent (c.-à-d. lorsque le personnel et les coprésidentes peuvent se consacrer à une question, traiter avec les médias, etc., au lieu de faire appel à un comité ou de devoir recueillir le consensus des membres).
- Outils et approches concernant les travaux du Forum, Délégation
  - Les membres sont d'accord pour que le modèle décisionnel du Forum comprenne l'examen en comité de différents points (questions, politiques, budgets, etc.) et la formulation de recommandations à l'intention de tous les membres.
  - Les membres s'entendent pour dissoudre le comité de communication.
  - Il est convenu que les communications des membres qui sont fondées sur les enjeux, axées sur la gouvernance ou liées aux comités doivent généralement être envoyées aux coprésidentes avec copie à la directrice générale; que les confirmations de participation aux réunions ou la rétroaction sur les documents distribués doivent être acheminées à l'adjointe administrative avec copie à la directrice générale; que les questions au sujet des réservations de chambres, de la restauration, de l'obtention de copies de documents déjà distribués doivent être envoyées à l'adjointe administrative; et qu'il faut envoyer directement à la directrice générale les plaintes concernant les détails administratifs ou la logistique.
  - MESURE À PRENDRE : Le personnel travaillera à l'élaboration d'une option, soit le recours à un « wiki » privé pour fournir des documents aux membres.
  - MESURE À PRENDRE : Veiller à ce que le travail contractuel relatif à la gouvernance tienne compte de la confidentialité des membres.
  - MESURE À PRENDRE : Le comité consultatif sur les enjeux définira les divers outils pouvant être utilisés pour fournir des conseils au gouvernement et soumettre des questions à l'attention du public et du gouvernement.
- Analyse des enjeux
  - Les engagements énoncés dans la plateforme des gouvernements :
    - Les membres conviennent que le logement est un problème de genre lié à la pauvreté et à la violence, qu'il faut examiner l'itinérance dans une optique de genre;

3 de 5



que les programmes de logement doivent reconnaître la complexité de la vie des femmes (y compris la présence probable de traumatismes) et, par conséquent, être souples, adaptés et offrir des accommodements.

- MESURE À PRENDRE : Le comité consultatif sur les enjeux examinera le Cadre commun pour bâtir un système d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance pour tous de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance; et veillera à ce que les voix des immigrants soient entendues sur le sujet (prendre en considération les réfugiés, les Canadiens de 2<sup>e</sup> génération, etc.).
- Les membres conviennent que l'extension du programme de gestion des causes en droit de la famille est positive, puisque l'accélération de l'accès des femmes au système de justice (et offrir un soutien accru) est importante; qu'il faut être conscient que, lorsque la violence est un facteur, les procédures informelles (médiation) exigent la reconnaissance de la dynamique du pouvoir.
- MESURE À PRENDRE : Le comité consultatif sur les enjeux examinera la pétition de Justice reproductive Nouveau-Brunswick et fera des recommandations quant à savoir s'il faut, oui ou non, l'appuyer.
- Il y a consensus pour appuyer la profession de sage-femme au Nouveau-Brunswick.
- Les membres s'entendent pour appuyer : l'analyse comparative selon le genre à plus de niveaux décisionnels au sein du gouvernement, la diffusion publique de l'outil d'analyse comparative selon le genre et la communication publique des résultats des analyses comparatives selon le genre.
- Les membres s'entendent pour appuyer l'apport d'améliorations à la méthodologie d'évaluation du régime actuel d'équité salariale, la mise en œuvre d'une obligation pour les entreprises de plus de 50 employés faisant affaire avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'avoir des programmes d'équité salariale, de voir à ce que la loi actuelle sur l'équité salariale soit pleinement appliquée et d'envisager une loi pour le secteur privé.
- Les membres s'entendent pour reconnaître le colonialisme au Canada et sont d'accord pour affirmer qu'il constitue un facteur dans la violence contre les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites.
- MESURE À PRENDRE : Le comité consultatif sur les enjeux examinera les systèmes judiciaires spécialisés, les services dédiés et les autres approches possibles (p. ex. la justice réparatrice) étant donné que la criminalisation touche de manière disproportionnée les communautés de couleur et les collectivités des Premières Nations, Métisses et Inuites.
- Les membres s'entendent pour appuyer la couverture des soins de santé pour les transgenres.
- MESURE À PRENDRE : B. Lyons demandera aux organisateurs de l'opposition aux réductions de financement du *Women's and Gender Studies program* (programme d'études féministes et sur le genre) de l'Université Mount Allison s'ils accueilleraient favorablement une lettre de soutien.



## 5. Autre

### o Commentaires particuliers :

- J. Mills informe les membres qu'elle collabore avec de multiples ministères en vue de cerner différentes options pour aborder certaines lacunes structurelles qui sont apparues à la suite de la séparation du Forum de la Direction de l'égalité des femmes. Elle prépare des options à des fins de considération par le ministre d'ici la fin mars. Les options jugées réalisables seront ultérieurement communiquées au Forum pour rétroaction. Bien qu'elle ait indiqué que la loi et la constitution en corporation à l'extérieur du gouvernement sont des options possibles, elle ne parle pas en détail d'autres options, vu que le travail est en cours. **MESURE À PRENDRE** : J. Mills déterminera si certains membres ont une obligation financière se rapportant au Forum.
- P. Zangio attire l'attention des membres sur le Mois de l'histoire des Noirs et sur le fait que les femmes noires, ainsi que les problèmes qu'elles éprouvent, sont souvent invisibles au Nouveau-Brunswick. Elle souligne qu'il n'est pas possible d'obtenir l'égalité pour les femmes noires sans l'appui des féministes et elle demande au Forum d'appuyer les femmes noires au Nouveau-Brunswick.
- Les membres sortantes, S. Beaulieu et W. Robbins, sont reconnues pour leurs contributions au cours des deux dernières années.

## Fin de la réunion.

Distribué aux membres aux fins d'examen : le 13 avril 2016 avec une date limite du 26 avril 2016 pour des demandes de changement.